



LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE BRUNOY

EXTRAIT DU REGISTRE
des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de Conseillers : 35
Nbre de Présents : 33
Nbre d'Absents excusés avec pouvoir : 1
Nbre d'Absent(s) excusé(s) : 1

Délibération N° : 23.039/K

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE A LA COMMISSION JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET EVENEMENTIEL

SEANCE DU 30/03/2023

LE JEUDI TRENTE MARS DEUX MILLE VINGT-TROIS A 19H05, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bruno GALLIER.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire a été désigné(e) comme secrétaire de séance.
Monsieur Nicolas DOHIN, Adjoint au Maire procède à l'appel des Conseillers.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bruno GALLIER, Madame Valérie RAGOT, Monsieur Eric ADAM, Madame Sandrine LAMIRÉ,
Monsieur Jérôme MEUNIER, Madame Marie-Hélène EUVRARD, Monsieur Timotée DAVIOT,
Madame Nathalie MAGNIN, Monsieur Nicolas DOHIN, Madame Céline PAVILLON,
Monsieur Dominique SERGI, Madame Claudine ROSSIGNOL, Monsieur Lionel SENTENAC,
Madame Nathalie ALCARAZ, Monsieur François FAREZ, Madame Clarisse ANDRÉ,
Monsieur Franck PEROIS, Madame Christie GEY, Madame Elisabeth FALOU, Monsieur Jean FIORESE,
Monsieur Nouridine SEDRATI, Madame Evelyne BERTELLI, Monsieur Guillaume PEYTAVIN,
Madame Lucrèce BOUSSAÏD BINAZON, Monsieur Serafino SERRAVALLE,
Madame Françoise JUNGFER BOUVIER, Monsieur Karim SELLAMI, Monsieur Eric BASSET,
Madame Henriette SPIEGEL, Monsieur Jean-Marc TREUIL, Monsieur Arnaud DEGEN,
Madame Agnès BONAFIOUS, Monsieur Kilé Olivier YENGE

ABSENTS EXCUSES :

Madame Fatiha AKHSIL

POUVOIRS :

Monsieur Manuel DE CARVALHO a donné pouvoir à Monsieur Eric ADAM

SEANCE DU 30/03/2023

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE A LA COMMISSION JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET EVENEMENTIEL

Le Conseil Municipal,

VU la note explicative de synthèse de Monsieur Le Maire,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2121-21,

VU la délibération n°20.011/K du Conseil Municipal en date du 27 mai 2020 portant création et composition des commissions permanentes,

VU les délibérations n°22.010/K du 8 février 2022 et n°23.018/K du 16 février 2023 portant remplacement d'un membre à la Commission Jeunesse, Sport, Culture et Evènementiel,

CONSIDERANT la démission de Mme Françoise JUNGFER BOUVIER de la Commission Jeunesse, Sport, Culture et Evènementiel,

CONSIDERANT la nécessité de le remplacer,

CONSIDERANT que la jurisprudence du Conseil d'Etat en date du 29 juin 1994 (Agard), la désignation des membres doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder et donc de voter à main levée,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

30 Voix Pour, 4 Abstentions

SEANCE DU 30/03/2023

OBJET : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE A LA COMMISSION JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET EVENEMENTIEL

ARTICLE 1 : DESIGNE Monsieur FIORESE à la Commission Jeunesse, Sport, Culture et Evènementiel, ainsi composée :

Président de droit : M. Bruno GALLIER
Premier membre : Mme Sandrine LAMIRÉ
Deuxième membre : Mme Marie-Hélène EUVRARD
Troisième membre : M. Timotée DAVIOT
Quatrième membre : Mme Claudine ROSSIGNOL
Cinquième membre : M. Franck PEROIS
Sixième membre : M. Jean FIORESE
Septième membre : M. Nourdine SEDRATI
Huitième membre : M. Serafino SERRAVALLE
Neuvième membre : M. Eric BASSET
Dixième membre : M. Kilé Olivier YENGE

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

Et ont signé les membres présents,

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Brunoy, le 31/03/2023

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER

Le Secrétaire de séance


Nicolas DOHIN

Acte publié sur le site de la Ville le : 31/04/2023

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 23.039/K

Objet de l'acte : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE A LA COMMISSION JEUNESSE, SPORT, CULTURE ET EVENEMENTIEL

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique / 3 - Designation de représentants

Transaction Préfecture : 091-219101144-20230330-BRU_DE_22742_1-DE

Date de l'acte : 30/03/2023

Identifiant unique de l'acte : BRU_DE_22742_1

Date de réception en Préfecture : 03 avril 2023